

Comité Technique Local du 8 janvier 2013

Suite au **vote unanime contre** le projet initial de l'administration, le comité technique local (CTL) « emplois » s'est réuni en 2nde convocation le 8 janvier 2013.

Non-paritaire et toujours dépourvu de règlement intérieur, le comité technique s'est tenu de 9h30 à 13h45.

Les délégations SNUI et CGT ont quitté le comité technique suite à une suspension de séance d'une heure.

Les élus **F.O.-DGFIP** ont siégé jusqu'au terme de cette réunion pour :

- dénoncer les suppressions d'emplois,
- démontrer les incohérences de la méthode utilisée par la Direction pour répartir ces suppressions,
- revendiquer des créations de postes dans les services,
- rappeler l'évidence du lien qui existe entre la dégradation des conditions de travail et les suppressions d'emplois qui se cumulent depuis des années,
- exiger les moyens nécessaires à l'exercice des missions de la DDFiP de l'Oise...

1) SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2013

Cette année, ce sont **11 emplois** qui sont supprimés dans l'Oise (7 en filière fiscale et 4 en gestion publique).

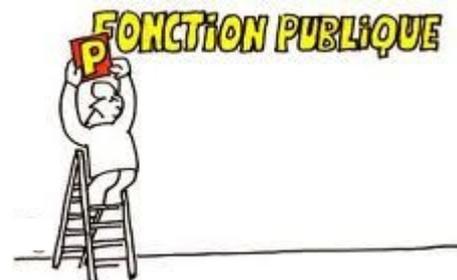
Où prélever ces emplois dans des services exsangues ?

Voici la recette (indigeste) locale...

La Direction a essayé de calculer des **ratios charges / emplois**. Les services qui auront les ratios les plus faibles se verront amputés d'1 ou 2 emplois selon le cas.

Mais :

- Sauf à mobiliser les services de façon insupportable au regard de leurs moyens, la Direction ne dispose d'aucun outil permettant de mesurer l'ensemble des charges. *Résultat : elle prend le parti de ne mesurer que certaines tâches, occultant ainsi des pans entiers d'activité. Par exemple, le seul accueil mesuré dans le réseau est l'accueil des SIP pendant la campagne IR.*
- Seules les données de services de même nature sont comparables. Ainsi la Direction nous dit que le SIP « X » a un ratio plus élevé que le SIP « Y », mais elle est incapable de comparer la charge de travail d'un SIP, avec celle d'un SIE, d'une CH, d'une trésorerie municipale ou d'une trésorerie mixte. *Résultat : la direction ponctionne un emploi par ci et un autre emploi par là, en faisant soi-disant attention à ne pas taper toujours sur les mêmes structures... certains apprécieront.*
- Au sein d'un même secteur d'activité, la direction prend en compte des critères différents. Ainsi, pour mesurer l'activité recouvrement d'un SIP, elle intègre les délais octroyés via SISPEO, alors que pour les trésoreries mixtes, ce sont le nombre d'ATD qui sont pris en compte. *Résultat : la direction compare des choux et des carottes et en tire des conclusions pour le moins hasardeuses.*



- Alors que les emplois sont encore gérés par filière, les ratios des SIP intègrent les activités assiette et recouvrement. *Résultat* : il est impossible de savoir si les équipes recouvrement sont équitablement calibrées entre les SIP ou entre les SIP et les trésoreries mixtes.
- La direction est dans l'incapacité de mesurer la charge de certains services. C'est le cas notamment des services de direction ou du PRS. *Résultat* : les emplois de ces structures sont implantés ou supprimés « à la louche ».
- Comble de l'injustice, la direction a reconnu avoir pris en compte des critères sans aucun lien avec les charges de travail ! Ainsi, le Président ayant rendu visite au CFP de Clermont juste après avoir visité le CFP de Creil, nous a dit qu'il avait trouvé les collègues clermontois plus "heureux" en comparaison. *Résultat* : c'est bien eux qui payent le plus lourd tribut au titre du PLF 2013.

La méthode utilisée est pour le moins artisanale, pour ne pas dire archaïque.

Il y a fort à parier que si la direction continue de naviguer à vue sur le sujet, certains risquent de payer un prix encore plus élevé que la moyenne...

Les suppressions d'emplois imposées au département depuis 15 ans sont insupportables. Stress, désorganisation des services, pression des objectifs sont le quotidien des agents.

Personne n'est épargné et il n'est nullement question pour vos élus de dire que les suppressions doivent toucher tel service plutôt que tel autre. A chacun son job. A la direction d'assumer ses choix.

La revendication de **F.O.-DGFIP** est claire :

STOP aux suppressions d'emplois !!!

a) Filière fiscale

	Suppressions			Re-qualifications		
	A	B	C	A	B	C
Direction (division des particuliers)	- 1					
SIE Beauvais				1		
SIE Senlis			- 1	1	- 1	
SIP Clermont		- 1	- 1			
SIP Méru			- 1		- 1	
CDIF Senlis		- 1				
CH Clermont		- 1				

Le SIP de Méru et le SIP de Clermont perdent 2 emplois chacun. **F.O.-DGFIP** a dénoncé les difficultés de réorganisation internes que risquent de rencontrer ces 2 structures pour faire face à ces doubles suppressions. De plus le SIP de Clermont est celui dont les charges augmentent le plus, d'après les chiffres de la direction ! Bref une fois de plus il y a de quoi rester perplexe.

L'emploi supprimé à la division des particuliers avait été implanté l'année dernière pour mener à bien la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ! Cette tâche devrait être terminée dans le courant de l'été. Si la direction commence à implanter des emplois en fonction de tâches ponctuelles, ça risque de rapidement devenir opaque dans une matière déjà suffisamment brumeuse.

La CH de Clermont perd très injustement un emploi de B. De quoi démotiver les candidats à la liste d'aptitude. Car en effet, où sont passées les re-qualifications de C en B en filière fiscale pour 2013 ??? Aussi, le nombre de jours de retard par CH n'a pas été présenté, c'est bien dommage car cela n'aurait certainement cautionné la suppression d'un contrôleur à Clermont.

Quant au CDIF de Senlis, la suppression est également lourde de conséquences puisqu'elle se traduit par l'impossibilité définitive de pourvoir le poste de dessinateur, déjà cruellement vacant depuis plusieurs mois.

Les nouveaux postes d'inspecteurs en SIE correspondent à une volonté de pilotage dédié des enregistrements. Méru et Beauvais cette année, avant Compiègne l'an prochain ? **FO** déplore que des cadres B soient supprimés pour implanter ces postes d'adjoints en SIE. Cette logique budgétaire est totalement déconnectée de la réalité des services. Quand **FO** est intervenu pour défendre les SIE surchargés de travail et condamnés à de la hotline quotidienne, la direction a eu le culot de répondre que désormais les agents se plaignaient moins qu'en 2010 : on se demande bien comment la capacité à se plaindre de sa charge de travail peut être mesurée !!! Pour **FO**, la situation ne s'est pas améliorée du tout, au contraire, mais les collègues sont de plus en plus résignés...

Enfin, 4 emplois d'IDIV sont implantés aux CH de Beauvais, Clermont, Compiègne et Senlis suite à la création des services de publicité foncière (SPF). Ces emplois remplacent ceux de conservateurs des hypothèques qui ne figuraient pas dans les effectifs du département auparavant.

- Dans l'immédiat, 3 collègues vont devoir déposer une demande de mutation suite à la suppression du poste qu'ils occupaient : **1B et 1C au SIP de Clermont, et 1B au CDIF de Senlis.**
- **FO** a rappelé sa revendication de permettre aux collègues de la filière fiscale de pouvoir demander un service ou une division précise en direction, à l'instar de ce qui est possible en gestion publique. La direction elle même nous a d'ailleurs démontré qu'elle ne raisonne pas différemment en supprimant un cadre A à la division des particuliers... Pour **FO**, cette fusion dont personne n'a voulu dans les services doit pouvoir se traduire en contrepartie par des améliorations en termes de gestion des personnels et de rémunération, conformément aux promesses de la DG.

b) Filière gestion publique

	Suppressions			Re-qualifications		
	A	B	C	A	B	C
Direction (dépôts de fonds)			- 1			
Direction (division stratégie)	- 1					
Direction (dépense)					1	-1
Direction (produits divers)					1	-1
Beauvais municipale					1	
Clermont municipale			- 1			
Creil municipale						-1
Senlis municipale					1	-1
Crépy-en-Valois			- 1			
Noyon					1	-1
Saint-Just-en-Chaussée				1	- 1	

Chantilly est la trésorerie dont le ratio « charges / emplois » est le plus élevé du département. Et pourtant, la direction n'a pas jugé opportun d'y implanter un emploi. Si certains en doutaient, cela démontre bien que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne...

FO a dénoncé la suppression de l'emploi de catégorie C à Crépy-en-Valois, alors que l'activité de ce poste a augmenté de 16,36 % entre 2011 et 2012. Il faut dire que la direction n'a pris en compte que les remontées de Delphes, et que sur 2011...

Supprimer un emploi à Creil municipale n'est pas un bon signal donné à un poste pourtant bien malmené ces derniers temps (sous effectif de 9 agents, agressions dans les files d'attente, déménagement dans des locaux inadaptés,...). Face à l'insistance de nos interventions, la direction a finalement avoué que comme ce poste n'est pas attractif et qu'il est particulièrement difficile pour les RH d'y affecter du personnel, il était "*aussi simple*" d'y désimplanter un emploi !!! C'est le fumeux critère de "*soutenabilité*" inventé par Bercy, qui fait tant souffrir l'Oise et dont le Président est le premier à se plaindre, qui est ici appliqué à l'intérieur du département au détriment de Creil municipale !

F.O. a également dénoncé la suppression du seul emploi gestion publique implanté à la division stratégie. S'agissant d'une division transverse, il nous paraissait logique que les 2 filières y soient représentées dans une administration fusionnée. Ce ne sera plus le cas grâce à cette incroyable décision, néanmoins motivée par la direction : « *c'était ça ou bien il fallait sacrifier un inspecteur du pôle gestion publique* ».

La création d'un poste d'adjoint à Saint-Just-en-Chaussée est une revendication ancienne de **F.O.-DGFIP** 60 pour cette trésorerie qui gère 160 collectivités. Mais financer cette création par la suppression d'un emploi de catégorie B déplacera le problème et n'apportera aucune bouffée d'oxygène à un poste qui en aurait pourtant bien besoin.

Depuis 2012, la direction générale ne prend même plus la peine de justifier les suppressions d'emplois par des pseudos-gains de productivité... auxquels personne ne croyait.

Elle n'a pas dérogé à la règle cette année puisque la grande majorité des emplois supprimés sont issus de la contribution proportionnelle (nombre d'emplois implantés dans le département x taux de contribution).

Pour **FO**, la RGPP est toujours là,
mais il est temps de lui donner un nouveau nom :

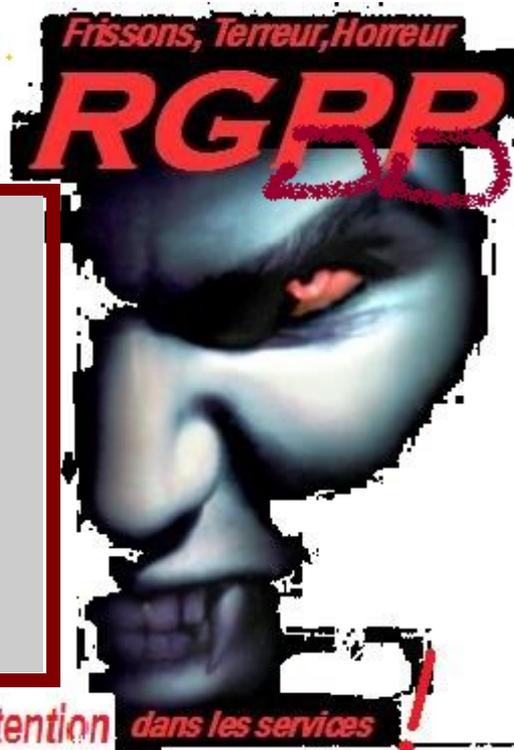
la **RGBB**.

Vous avez deviné, après le...

Ras-le-bol Général de Philippe PARINI

voici désormais le...

Ras-le-bol Général de Bruno BEZARD !!!



Résultat du vote :

4 contre (4 **F.O.-DGFIP**)



2) Questions diverses

1. L'assemblée générale des mutuelles est prévue le 11 avril 2013.
2. **Réinstallation de Noailles en urgence** : une banale fuite d'eau a imbibé la moquette et fait gondoler les dalles dans lesquelles les agents se prenaient dangereusement les pieds. Prévenants, ils les ont enlevées pour éviter des chutes... et découvrir un sol amiante effrité en dessous !!! Les collègues sont provisoirement installés rue Biot à Beauvais dans la salle informatique, mais devraient rejoindre Noailles à la trésorerie ou ailleurs (à court terme).
3. Les travaux de Beauvais (première phase) prennent décidément du retard. Les déménageurs sont passés pendant les vacances de Noël, mais la direction n'est toujours pas prête à nous présenter son calendrier pour la phase 2 ni son plan de réinstallation (caisse de la TG, salle Bailly, accueil du public de la redevance, des notaires, des régisseurs, déménagement des services...).
4. **FO** a demandé une égalité de traitement entre les collègues de l'équipe de renfort : pas d'affectation prolongée sans prime, pas de différence entre les collègues pour toucher l'indemnité de caissier, même si celle-ci est modique.
5. L'alimentation du CET est possible jusque fin janvier.
6. Les commandes d'éphémérides seront possibles suite à la diffusion de la note « recensement des besoins ». Le conseil de FO : **si la direction ne vous donne plus les moyens de travailler, ne travaillez plus !** Personne ne doit acheter de fournitures sur ses deniers personnels, c'est évident.
7. **FO** a demandé la remise en état de tous les toilettes HS du département en urgence.
8. **FO** a demandé la réparation de la porte blindée de l'ex-TG, qui évite à de nombreux collègues de faire tout le tour du bâtiment par les parkings, d'autant plus que des intempéries sont annoncées.
9. Pas de nouvelles de l'éventuel déménagement de Crépy-en-Valois.
10. **FO** a demandé l'étude de l'attribution de la prime ZUS pour les collègues de Méru, la résidence voisine de Cergy étant de fait plus attractive pour nos collègues.

**Tous au meeting à Paris
le 24 janvier 2013 avec** **FO**
la force syndicale



BULLETIN D'ADHESION 2013

à retourner à Maryse COZETTE, trésorerie de Creil Municipale
ou à **F.O.-DGFIP** 60 - 2 rue Molière - 60000 Beauvais

NOM :

Prénom :

Grade : échelon :

Quotité de travail :%

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National **Force Ouvrière** des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à, le (signature)



NOUVEAUX EMPLOIS (théoriquement) IMPLANTES DANS L'OISE

ⓘ à ne pas confondre avec les effectifs réels des services, qui sont recensés en CAP Locale !

GESTION FISCALE		NOUVEAUX IMPLANTES 2013 (après suppressions et plan de qualif)		
		A	B	C
BEAUVAIS	DIRECTION	14	22	4
	EDRA	1	15	2
	BCR	1	4	1
	Services Communs	0	1	4
	SIE	2	16	12
	Pôle CE	4	5	0
	PRS	1	1	1
	SIP	1	7	21
	Relations Publiques	0	1	0
	Conservation des Hypothèques	1	5	7
	PTGC	0	1	1
	PELP CDIF	1	2	0
	Géomètres		7	0
	Brigade	6	0	0
	TOTAL BEAUVAIS	32	87	53
CLERMONT	SIE	1	7	4
	SIP	1	6	15
	Relations Publiques	0	1	0
	Conservation des Hypothèques	0	2	5
	Services Communs	0	0	2
TOTAL CLERMONT	2	16	26	
COMPIEGNE	SIE NORD	1	7	5
	SIE SUD enregistrement	1	11	7
	Pôle CE	4	4	0
	SIP COMPIEGNE	0	7	23
	Relations Publiques	0	2	0
	Conservation des Hypothèques	0	5	5
	CDIF	1	4	1
	Géomètres	0	4	0
	Services communs	0	1	3
	Brigade	9	0	0
TOTAL COMPIEGNE	16	45	44	
CREIL	SIE	1	12	6
	Pôle CE	6	4	0
	SIP	1	10	16
	Services Communs	0	0	2
	Relations Publiques	0	1	0
	3ème Brigade " SENLIS"	10	0	0
TOTAL CREIL	18	27	24	
MERU	SIE	1	6	6
	SIP	1	4	11
	Services Communs	0	0	1
	Relations Publiques	0	1	0
TOTAL MERU	2	11	18	
SENLIS	SIE	2	11	10
	SIP	1	6	13
	Relations Publiques	0	1	0
	Brigade FI	6	4	0
	FIE	1	2	0
	CDIF	0	1	2
	Géomètres	0	3	0
	Conservation des Hypothèques	1	6	7
	Services Communs	0	1	2
	TOTAL SENLIS	11	35	34
	TOTAL	81	221	199
TOTAL B + C		420		
A + B + C =		501		

GESTION PUBLIQUE	NOUVEAUX IMPLANTES 2013 (après suppressions et plan de qualif)			
	B+C	A	B	C
DIRECTION LOCALE UNIQUE	55	26	42	13
EQUIPE de RENFORT	13	1	9	4
HUISSIERS	0	6	0	0
ATTICHY	4		2	2
AUNEUIL	4	1	2	2
BEAUVAIS AMENDES	5		3	2
BEAUVAIS MUNICIPALE	23	3	14	9
BEAUVAIS P.R.S.	2		1	1
BEAUVAIS S.I.P.	8	1	4	4
BRESLES	3	1	2	1
BRETEUIL - CREVECOEUR	6		4	2
CHAMBLY	3		2	1
CHANTILLY	5	1	4	1
CHAUMONT EN VEXIN	5		3	2
CLERMONT MUNICIPALE	8	1	5	3
CLERMONT S.I.P.	2	1	1	1
CLERMONT CHI	7	1	4	3
COMPIEGNE S.I.P.	8	1	4	4
COMPIEGNE MUNICIPALE	21	3	12	9
CREIL S.I.P.	7	1	4	3
CREIL MUNICIPALE	33	3	19	14
CREPY EN VALOIS	8	1	5	3
ESTREES SAINT DENIS	3	1	1	2
FORMERIE - SONGEONS	5	1	3	2
FROISSY	3	1	2	1
GRANDVILLIERS	6		3	3
LASSIGNY	5		3	2
LIANCOURT	10	1	6	4
MERU MUNICIPALE	4	1	2	2
MERU S.I.P.	3	1	2	1
MOUY	3	1	2	1
NANTEUIL LE HAUDOIN	6		3	3
NEUILLY EN THELLE	3	1	2	1
NOAILLES	4		2	2
NOYON	9	1	6	3
PAIERIE DEPARTEMENTALE	16	2	9	7
PONT SAINTE MAXENCE	7	1	4	3
RIBECOURT	2	1	1	1
SAINST JUST EN CHAUSSEE	6	1	3	3
SAINST LEU D'ESSERENT	4	1	2	2
SENLIS	5	1	3	2
SENLIS S.I.P.	4	1	2	2
SERIFONTAINE	3	1	2	1
THOUROTTE	3	1	2	1
TOTAUX	344	71	211	133
A + B + C =	415			

